

Message du Conseil d'État

« L'avenir, tu n'as pas à le prévoir mais à le permettre ».

Saint-Exupéry

« Confiance et détermination ». Deux maîtres-mots qui ont présidé à la destinée de la législature qui s'achève. Une période riche de projets, de beaux projets, mais aussi de moments difficiles.

Un environnement en mutation rapide, une exposition forte à la volatilité conjoncturelle et une fragilité sociale et structurelle évidente sont autant de réalités qui se traduisent notamment par la situation financière critique de nos collectivités. Si les efforts menés ont permis de limiter l'ampleur du problème, ce dernier ne pourra se résoudre qu'en relevant un double défi. Celui qui consiste à repenser nos structures en fonction de la réalité de nos moyens, tout en stimulant une dynamique de prospérité. Ce travail de longue haleine constitue aux yeux du Conseil d'État la voie à poursuivre pour construire le développement futur du canton.

C'est cette analyse qui a amené le gouvernement à affirmer la logique « Un canton, un espace » tout au long de la législature écoulée. L'idée que Neuchâtel doit regrouper ses forces pour relever les défis d'aujourd'hui et demain, avec et pour toute la population. Et malgré d'inévitables blocages, le canton a beaucoup progressé.

Neuchâtel aujourd'hui, c'est un territoire qui se réinvente. À travers la stratégie Mobilité 2030, nos liens se renforcent à l'intérieur et vers l'extérieur. Les régions se rapprochent les unes des autres, l'ensemble du canton s'inscrit dans les réseaux qui structurent la Suisse. Et pour en tirer le meilleur profit demain, nous revisitons l'aménagement de notre territoire, la gestion de nos ressources naturelles ou encore le positionnement de notre fiscalité, dans une perspective d'attractivité et de durabilité.

Neuchâtel aujourd'hui, c'est un positionnement à la pointe de l'innovation. L'excellence neuchâteloise est désormais reconnue au plan national et international à travers Microcity Pôle d'Innovation. Nos instituts de formation, nos centres de recherche et notre tissu industriel forment un écosystème exceptionnel, qui couvre l'entier de la chaîne de valeur allant de l'idée jusqu'au produit. Au cœur de l'Arc jurassien, nous produisons des richesses réelles qui contribuent à la prospérité de la Suisse et des innovations utiles pour l'humanité.

Neuchâtel aujourd'hui, c'est une ferme volonté de permettre à chacune et chacun de s'intégrer. Avec la réforme de l'école obligatoire, la formation et l'intégration professionnelles, la planification médico-sociale et les efforts de prévention sociale et sanitaire, c'est tout un éventail de politiques qui se déploient dans une vision de long terme. Pour prévenir l'exclusion et offrir à nos enfants les meilleures chances pour leur avenir.

Neuchâtel aujourd'hui, c'est un État qui réforme ses institutions. La décennie écoulée a permis de réorganiser la plupart des services, de concrétiser la police unique et une nouvelle organisation des services d'ambulances ou encore de diminuer de moitié le nombre des communes. Les prochaines étapes sont prêtes, avec le Nouvel Hôtel judiciaire et la réforme des institutions, deux projets majeurs, que la population neuchâteloise est invitée à valider en septembre prochain.

Neuchâtel demain, c'est un formidable espace d'opportunités... à saisir ! Les investissements massifs qui sont programmés ou pour lesquels nous nous battons vont générer des retombées et une attractivité renforcée. Grâce à ses compétences, notre canton peut se positionner en acteur de l'Industrie 4.0. et des évolutions qui toucheront tous les domaines de notre vie. Enfin, nous voulons valoriser notre créativité culturelle et notre ouverture au Monde comme autant d'inspirations de notre force d'innovation.

Avant d'ouvrir une nouvelle législature, le gouvernement tient à remercier les collaboratrices et collaborateurs de l'État, qui n'ont jamais relâché leurs efforts malgré les turbulences. Il salue aussi la bonne collaboration avec les membres des autorités législatives et judiciaires, avec les communes ainsi qu'avec les nombreux partenaires de l'État. Et surtout, il remercie chaleureusement la population pour la confiance accordée durant ces quatre années et tout récemment renouvelée.

Jean-Nathanaël Karakash
Président, chef du Département
de l'économie et de l'action sociale

Laurent Favre
Vice-président, chef du
Département du développement
territorial et de l'environnement

Laurent Kurth
Chef du Département des finances
et de la santé

Alain Ribaux
Chef du Département de la justice,
de la sécurité et de la culture

Monika Maire-Hefti
Cheffe du Département de
l'éducation et de la famille

Séverine Despland
Chancelière d'État